

Rebellyon 20181001



Formation : « Elèves sans toit, sans papiers, comment agir dans son école, son collège ou son lycée ? » les 15 et 16 novembre

Publié le 1er octobre 2018

Luttes dans les écoles pour le logement

Formation intersyndicale ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent savoir comment mettre en place un comité de soutien dans leur établissement en échangeant avec des associations ou collectifs militants (Jamais Sans toit, RESF, C.L.A.S.S.E.S,...) les jeudi 15 et vendredi 16 novembre.

Ce stage intersyndical (CGT Éduc'action, CNT-FTE, FSU, SGEN-CFDT et SUD-ÉDUCATION) est ouvert aux adhérent(e)s et non adhérent(e)s, à toutes celles et tous ceux qui veulent savoir comment mettre en place un comité de soutien dans leur établissement en échangeant avec des associations ou collectifs militants (Jamais Sans toit, RESF, C.L.A.S.S.E.S,...), connaître leurs droits en tant que personnels de l'éducation nationale à l'heure où les pressions hiérarchiques sont de plus en plus fortes, s'informer sur le droit des étrangers et les conséquences des nouvelles lois « asile immigration » et « loi Elan » sur nos élèves auprès d'avocat(e)s militant(e)

Où et Quand ?

Jeudi 15 et vendredi 16 Novembre 2018, de 8h30 à 16h30
Bourse du travail, 205 Place Guichard, 69003 Lyon

Comment s'inscrire ?

1. S'inscrire auprès de SUD Éducation Rhône par mail à : sudeduc69@sud-arl.org .

2. Adresser une demande écrite selon le modèle ci-dessous au moins un mois avant la date du stage soit le dimanche 14 octobre au plus tard.

Cette demande sera toujours adressée dans le secondaire à M^{me} la Rectrice S/C du chef d'établissement, au DASEN dans le primaire S/C de l'IEN, au/à la président.e de l'université dans le supérieur. Pour les ATSEM, les précaires de droit privé, la FP territoriale prendre contact sur sudeduc69@sud-arl.org pour obtenir le bon formulaire.

=> La participation à une formation syndicale est de droit sur votre temps de travail (12 jours de formation syndicale par an indépendamment de la formation continue). Utilisons ce droit pour échanger, nous former, nous informer et élaborer collectivement.

=> Le dépôt légal de ce stage est assuré par le CEFI Solidaires, organisme de formation agréé de Sud-Solidaires. En cas de problème au moment de l'inscription contactez-nous immédiatement : sudeduc69@sud-arl.org

-

Programme

Jeudi 15 novembre

8h30 – 9h00 : Accueil

9h - 10h30 : Assemblée plénière :

- ▶ Etat des lieux de la situation (nombre d'enfants à la rue, sans papiers,...)
- ▶ Le lien avec l'école : comment apprendre dans ces conditions ?
- ▶ Historique des mouvements militants (JST, RESF,...),
- ▶ Agir comme citoyen, enseignant et syndicaliste,
- ▶ L'état du droit.

Questions diverses, débat

10h45- 12h15 : L'état du droit

- ▶ Droits de l'enfant,
- ▶ Droit au logement et à l'hébergement d'urgence,
- ▶ Droit des étrangers,
- ▶ Les évolutions récentes : Lois « asile et immigration » et « Elan ».

14h – 16h30 : Monter un collectif dans une école

(échanges en petit groupe menés par Jamais Sans Toit) :

- ▶ Impliquer ou rejoindre des parents d'élèves.
- ▶ Mobiliser l'équipe enseignante / les équipes éducatives et les personnels.
- ▶ Alerter les autorités compétentes.
- ▶ Faire connaître la situation : informer la presse, les syndicats, les riverains, les goûters solidaires, les occupations d'école.
- ▶ Mettre en place des outils militants : être et rester visible (banderole, réseaux sociaux...), communiquer, faire pression.

Vendredi 16 novembre

9h – 10h : Agir en tant qu'enseignant / syndicaliste

- ▶ Quels risques, quels droits et devoirs ?

- ▶ Que faire face aux pressions de la hiérarchie ?
- ▶ Quel rôle du syndicat ?

10h – 12h :

- ▶ Intervention de RESF mineurs isolés / jeunes majeurs (lycée / supérieur).
- ▶ Intervention de C.L.A.S.S.E.S : aide à la scolarisation des enfants des squats et bidonvilles (primaire / collège).

Repas partagé

14h-15h : Ateliers par secteur pour préparer la mobilisation du 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant.

15h-16h : Travaux pratiques :

- ▶ Ateliers banderoles, tracts, communiqués de presse, partage de pratiques, d'outils (fichier presse, toitoriel,...)

Un collectif de soutien ne se monte pas seul.

N'hésitez pas à venir à plusieurs d'un même établissement !!!